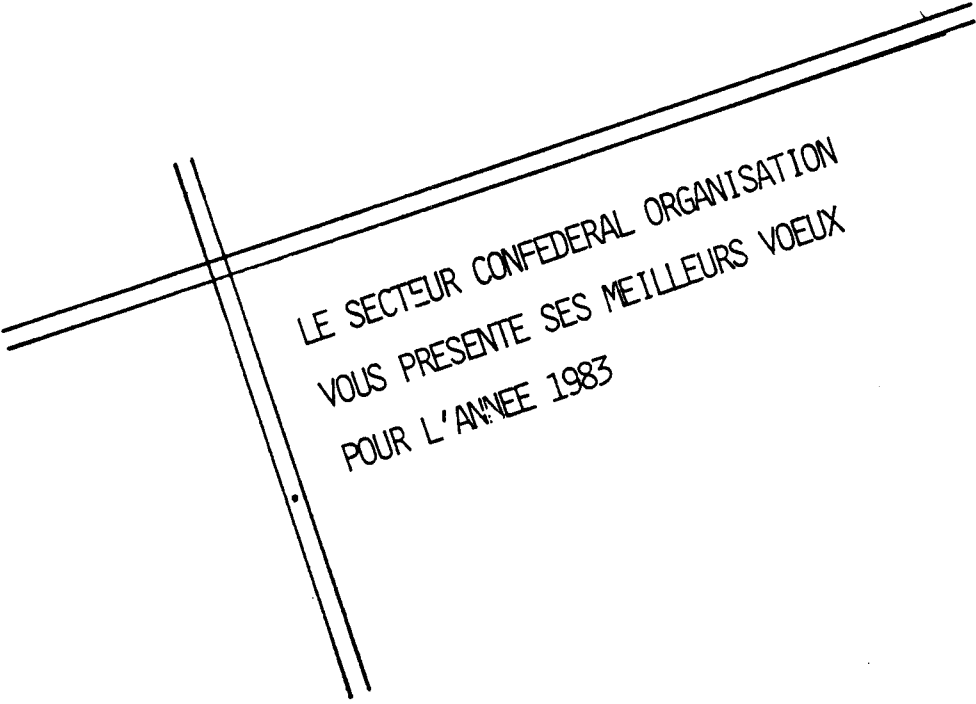


# EN DIRECT AVEC LES U. L .

## SOMMAIRE

- Faire la politique syndicale du 41<sup>ème</sup> Congrès décidée démocratiquement.
- Batir et perfectionner la C.G.T. qu'il faut :
  - la priorité des priorités : la remise des cartes 83 et du carnet pluriannuel, le renforcement.
  - les droits nouveaux ça existent : prenons les .
  - 1983 , une année d'élections professionnelles
  - 10 et 11 février 83 : 1<sup>er</sup> Congrès du Comité national de défense des Chomeurs
  - le 8 mars 1983 se prépare dès maintenant
  - Les Unions locales doivent prendre un nouvel essor
  - mieux connaître le 41<sup>ème</sup> Congrès avec les conférences éducatives.
  - Comptons sur nous pour faire avancer les idées C.G.T. avec la VIE OUVRIERE.



LE SECTEUR CONFEDERAL ORGANISATION  
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX  
POUR L'ANNEE 1983

FAIRE LA POLITIQUE SYNDICALE DU 41 EME CONGRES DECIDEE  
DEMOCRATIQUEMENT. \_\_\_\_\_

Donner une suite à un Congrès c'est avant toute chose, appliquer l'orientation politique décidée et prendre les initiatives qui en découlent.

En sommes, faire ce que l'on a dit et écrit et prendre le temps nécessaire.

La C.E. Confédérale, les Secrétaires Généraux des Unions départementales, des Fédérations et des Régions avec Henri KRASUCKI et les Secrétaires à l'organisation des Unions départementales et des Fédérations avec Michel WARCHOLAK et le Secteur Organisation ont chacun pour la part de responsabilité qui leur revenait, ont réfléchi, débattus de cette question.

Prenant appui sur les orientations du 41 ème Congrès et sur l'examen des résultats des élections prud'homales, un besoin impératif est apparu : toutes les structures de la C.G.T. , tous les militants, doivent attacher beaucoup d'importance à la C.G.T., ses forces, son influence, ses capacités d'action.

Ces objectifs deviennent une des tâches fondamentales du moment, pour tous.

LES PROBLEMES SOCIAUX URGENTS A REGLER

Les nombreux motifs d'insatisfaction chez les travailleurs, les conquêtes à consolider et à traduire en changements concrets et palpables dans l'entreprise et la localité, la mise en oeuvre d'une nouvelle politique industrielle, exigent que la C.G.T. dispose des moyens de peser sur tous ces éléments et de jouer un rôle plus actif avec les travailleurs et conforme à leurs intérêts.

1 - Nous avons besoin de nous occuper de la C.G.T., de cultiver notre jardin, d'avoir la santé indispensable à ce travail de bâtisseur, de considérer comme prioritaire le contact avec les travailleurs, malgré la multiplicité des responsabilités.

C'est un travail de longue haleine que nous entreprenons , avec la volonté pour toutes les structures d'acquiescer une vision commune, c'est à dire C.G.T., des problèmes posés et à résoudre dans les domaines suivants :

- la syndicalisation,
- le placement de la carte 83,
- le prolongement de l'effort considérable qui a été fait pour le parrainage d'entreprises inorganisées, jusqu'à la création d'une base C.G.T.,
- le renforcement des Unions locales existantes et la création de nouvelles Unions locales,
- l'organisation de véritable campagne électorale, là où vont avoir lieu des élections professionnelles,
- la qualité de la vie de nos organisations et notamment le style de direction , pour appliquer les orientations du Congrès, c'est-dire le mettre en oeuvre.

2 - Les six mois qui viennent seront consacrés à cette préoccupation en tirant profit de l'expérience que nous venons de vivre .

Nous rentrerons dans le détail des réalités locales et de l'entreprise afin d'examiner l'état réel des forces C.G.T. dans l'entreprise, la localité, le nombre de salariés, les mutations sociologiques et technologiques intervenues, la manière dont on s'adresse aux travailleurs, comment le syndicat exerce sa mission fondamentale de défense des intérêts des travailleurs, comment les élus C.G.T. exercent leur mandat, comment s'organise la vie démocratique à l'entreprise, quelle fonction syndicale ont les militants etc.....

Le chapitre du document d'orientation et du rapport du 41<sup>ème</sup> Congrès (10 pages) consacrés à la C.G.T. méritent d'être relus, voire lus, analysés et discutés collectivement.

Il met en évidence un ensemble de choses qui sont un état de fait. Or personne ne peut s'en satisfaire, c'est pourquoi, nous décidons d'entreprendre les corrections nécessaires pour le bien de toute la C.G.T.. Il ne s'agit pas de tout mener de front, mais s'attaquer à un problème ou deux, parmi les plus urgents, et les régler avec esprit de suite.

Ce travail et son efficacité supposent que dans la Direction de l'Union locale et du Syndicat à l'entreprise, il y ait un secrétaire à l'organisation, qui ne soit pas surchargé d'autres responsabilités et qui s'occupe de ce qui lui revient : le renforcement, le recrutement, l'influence de la C.G.T. et la qualité de notre vie C.G.T.

Nous abordons l'année 83, avec des préoccupations sur les questions économiques et sociales, les plus urgentes et les plus sensibles aux travailleurs et qui doivent être réglées : le pouvoir d'achat, la revalorisation du SMIC, le montant de la retraite à 60 ans, le chômage, les prix, le développement de nos industries, la qualité de l'information sociale.

Sur toutes ces questions, nous entendons exercer à fond notre rôle d'organisation syndicale indépendante, avec une fermeté vigilante, active et constructive.

Pour cela, nous tiendrons aux travailleurs le langage de la vérité et du franc parlé en les traitant en adultes.

Baisser les bras, surement pas! Se décourager, il n'y a pas lieu. Rester inactif surtout pas.

Des résultats, il y en a. Des acquis de grande portée existent. Dans la complexité de la situation beaucoup de choses ont changé et avancé . La C.G.T. y a pris une très grande part, mais ça ne se fait pas suffisamment.

Dans tous les cas, les travailleurs, la C.G.T. et leur lutte y ont été pour quelque chose et on n'entend pas en rester là.

Non seulement, nous disons tout cela aux travailleurs en remettant les cartes 83, mais nous le disons dans l'entreprise en utilisant à fond les nouveaux droits que nous venons de conquérir.

# REMISE DES CARTES 1983

LA FORCE QUE L'ON A, C'EST CELLE QU'ON  
SE DONNE. SYNDIQUEZ-VOUS **C G T**

Par la tenue de dizaines de milliers d'assemblées dans des formes originales, nous pouvons être en mesure de remettre des centaines de milliers de cartes, de réaliser des dizaines de milliers d'adhésions.

===== MAIS IL NOUS FAUT =====

-----  
FAIRE VITE  
=====

Au retard dû aux Prud'hommes, nous devons aussi considérer la période des élections municipales où nombre de militants, mais aussi les travailleurs, seront polarisés sur cet enjeu.

Nous nous fixons 2 MOIS pour remettre les cartes C. G. T. ou les carnets d'adhérents et placer les premiers timbres.

Dans cette campagne de remise des cartes 83, toutes nos Organisations doivent se placer A L'OFFENSIVE.

Il faut d'autant plus faire vite que l'enjeu est considérable.

Ce sont des millions de salariés syndiqués potentiels que nous pouvons contacter, que nous devons solliciter. Nous devons à tous, comme l'invitait le 41ème Congrès, leur tenir le langage de la vérité, les rendre responsables.

"LE SYNDICAT C'EST VOUS, C'EST DE VOUS,  
DANS LA C. G. T., QUE DEPEND LA SOLUTION DE VOS  
PROBLEMES, LE CHANGEMENT AU QUOTIDIEN."

## A QUI NOUS ADRESSER ?

- . En premier lieu, et systématiquement, à tous les syndiqués 1982.
- . Mais aussi à tous ceux qui ont été adhérents, comme ceux qui votent C. G. T. Des anciens adhérents ont décroché en cours d'année 82 ou avant.  
Nous devons résolument nous adresser à eux, ouvrir le dialogue.
- . Et bien sûr, ne pas oublier d'aller proposer la carte 1983 aux salariés des entreprises qui ont été parrainées lors de la Campagne Prud'hommes.

NOUS DEVONS PLEINEMENT UTILISER LE REVELATEUR QU'ONT CREE LES PRUD'HOMMES A PROPOS DES PROFONDES MUTATIONS SOCIOLOGIQUES DE CES DERNIERES DECENNIES.

- . LES EMPLOYES : Ils sont présents dans toutes les entreprises ;
- . LES TECHNICIENS, INGENIEURS ET CADRES :  
Dont le nombre va grandissant et réduit du même coup, notre champ de syndicalisation, si nos syndicats ne déploient pas une activité, ne créent pas des foyers d'organisation parmi ces catégories ;
- . LES JEUNES :  
Le C.C.J. s'inscrit pleinement dans la bataille confédérale pour la remise des cartes et le renforcement, afin de créer les conditions d'une activité durable, ancrée à l'entreprise, des objectifs précis ont été retenus :
  - Mise en place de C.D.J.,
  - Création de Commissions Jeunes dans les entreprises, avec un contenu de l'activité

correspondant aux aspirations des Jeunes Travailleurs, tant de l'aspect revendicatifs que des loisirs, de la culture, du sport ;

.. LES\_FEMMES : Le secteur féminin de la C.G.T. a pris des décisions devant favoriser votre contact en direction des Femmes Travailleuses. Nous aurons dans peu de temps, à donner au 8 MARS un contenu correspondant à la situation présente ;

. LES\_RETRAITES : Chaque année, se sont des centaines de milliers d'adhérents que nous perdons, faute d'une attention plus grande vers ceux qui partent en retraite.

<p>18 MILLIONS DE SALARIES ACTIFS, 9,5 MILLIONS DE RETRAITES ...</p>
--

Qui tous voterons aux élections Sécurité Sociale.

SECTIONS SYNDICATS RETRAITES

COMMISSIONS RETRAITES

→ A VOS CARTES !

## NOTRE ARGUMENTATION

Comme nous l'avons dit, nous devons différencier nos arguments selon le salarié auquel on s'adresse : (Jeune, Femme, Retraité, Technicien, etc...).

Surtout ne pas être modeste en ce qui concerne nos SUCCES. Enumérer les avantages qui ont été acquis par l'action des travailleurs et le soutien de la C. G. T.

Rappeler ce qui reste à faire : Les retards, les insuffisances, les pressions patronales, et la syndicalisation de tous les Patrons.

././...

La C. G. T. première organisation syndicale de France et les millions de salariés qui lui font confiance en votant pour elle, mais qui n'osent franchir le pas vers la syndicalisation.

C'est bien pour défendre leurs intérêts immédiats, qu'il convient de les aborder.

////////////////////////////////////  
 POUR DEFENDRE SES DROITS, LUTTER POUR  
 SES REVENDICATIONS,  
 VAUT-IL MIEUX RESTER SPECTATEUR,  
 LAISSER LES AUTRES FAIRE A SA PLACE,  
 OU BIEN ETRE PARTIE PRENANTE, ET  
SE SYNDIQUER A LA C. G. T. ?  
 //////////////////////////////////////

## COMMENT ABORDER ?

EN UTILISANT LES DROITS NOUVEAUX.  
 -----

Aujourd'hui, la C. G. T. peut, a le droit de réunir les salariés, dans les ateliers, les services, sur le temps de travail.

Ils ont le droit de s'exprimer, de formuler leurs revendications, d'appuyer l'intervention des élus.

La C.G.T. a le droit de pénétrer dans toutes les entreprises pour s'adresser aux travailleurs, les organiser.

.//...

AUJOURD'HUI :

- ON A LE DROIT DE S'EXPRIMER,
- ON A LE DROIT DE SE REUNIR, SUR LE LIEU DE  
NOTRE TRAVAIL,
- ON A LE DROIT DE S'ORGANISER,
- ON A LE DROIT DE SE SYNDIQUER.

PENDANT CETTE PERIODE DE DEBUT D'ANNEE,

Les Cahiers d'expression et de collectage des  
Revendications, pour la négociation.

dont s'empareront tous nos militants élus et mandatés, cartes en mains, inciteront au débat, à l'expression, à l'action, à se syndiquer.

Un matériel de propagande concrétisant ces cahiers est en cours de réalisation. C'est un support de masse dont l'expression sera adaptée pour s'adresser aux Salariés.

D'autres matériels s'adressant à nos militants et directions syndicales sont prévus pour aider à l'argumentation.

SUR CE CAHIER, DITES VOS ASPIRATIONS, VOS PREOCCUPATIONS,  
DITES VOTRE OPINION SUR LES REVENDICATIONS.  
CELLE QUE VOUS VOULEZ QUE LE SYNDICAT C.G.T. S'ENGAGE A  
PRENDRE EN COMPTE P R I O R I T A I R E M E N T.

Nous devons avancer à grands pas dans la consolidation des Unions Locales existantes, dans la création là où les collectifs électoraux ont montré que cela manquait.

Nous devons nous entourer du plus grand nombre de Militants pour couvrir le maximum de terrain en direction des entreprises.

Pour la pleine maîtrise de cette bataille sur 2 MOIS, il est indispensable que la C.G.T. à tous les niveaux : (U.L.- U.D.- FD - Secteur Organisation Confédéral), dispose de tous les éléments d'appréciation et informations concernant les tendances du placement des cartes, de la tenue des assemblées, des élections professionnelles, des adhésions nouvelles et des bases nouvelles créées.

Le Bureau Confédéral a décidé, en plus d'un point rapide chaque semaine, avec les Secrétaires à l'Organisation des Fédérations et des questionnaires d'organisation au niveau des U. D., de 2 rendez-vous nationaux, fin janvier et fin février, où nous ferons le point des cartes placées, payées et des premiers timbres réglés.

Nos P.V. mensuels (anciens P.V. de quinzaine), constituent un élément de mesure imparable pour déceler les tendances, en lieu étroit avec le développement de la situation.

Durant toute cette période, la coopération sera encore accrue entre les structures et les Unions Locales, comme centres d'animation C.G.T. au plus près des entreprises, auront un rôle primordial à jouer.

VOUS AVEZ, À L'ÉGARD DE LA C. G. T.,  
DES REMARQUES, DES PROPOSITIONS,

FRANCHEMENT, ENTRE-NOUS, PARLONS-EN,  
SANS COMPLAISANCE ET SANS SUJETS TABOUS

OUVRONS LE DIALOGUE POUR AGIR.

NE DITES PLUS  
"QUE FAIT LA C. G. T. ?"

**FAITES LA C. G. T.**

## DROITS NOUVEAUX ET QUALITE DE LA VIE SYNDICALE

---

Toute l'histoire du mouvement ouvrier, par ses luttes pour la conquête de ses droits, a conduit à ce que le fait précède le droit, la loi venant officialiser les acquis de l'action.

Aujourd'hui, avec la publication des lois sur les "nouveaux droits", fruit de la situation nouvelle et de notre bataille générale pour le changement, c'est le droit qui précède dans son application.

Cela n'est pas sans incidence dans la manière de les prendre résolument en compte pour notre pratique syndicale, pour accroître notre capacité d'action, pour améliorer la qualité de vie de nos organisations, de nos organismes de direction syndicale.

Toute timidité, retard de notre part à cet égard laisseraient le champ libre à d'autres forces, notamment patronales, qui tentent déjà de détourner ces lois pour officialiser diverses méthodes d'intégration, pour écarter nos élus C.G.T..

C'est rapidement à l'offensive que nous devons nous placer !

Il s'agit, avec les droits nouveaux, de bien faire percevoir à l'entreprise, de vérifier concrètement qu'un nouveau rapport de force existe dans le pays.

Aujourd'hui, la C.G.T. peut, a le droit de réunir les salariés, dans les ateliers, services, chantiers, bureaux, sur le temps de travail.

Les travailleurs ont le droit de s'exprimer, de formuler leurs revendications, d'appuyer l'intervention des élus.

La C.G.T. a le droit de pénétrer dans toutes les entreprises pour s'adresser aux travailleurs, les organiser.

Un vide législatif est aujourd'hui comblé : il reste à le prolonger dans chaque entreprise, établissement.

C'est le cas dans les PME, zone industrielle ou commerciale, où peuvent être désignés des délégués de site.

C'est le cas dans les grandes entreprises, avec un nombre supplémentaire d'élus, avec la possibilité de désignation d'un Délégué syndical UGICT, où la C.G.T. a au moins un élu dans le 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> collège.

L'enjeu de l'application de ces droits nouveaux est considérable dans l'affrontement de classe actuel.

Du reste, le patronat ne s'y trompe pas : outre ses tentatives de récupération à des fins d'intégration des salariés, il use de pressions multiples auprès du gouvernement pour tenter de réduire la portée de la loi, notamment là où la C.G.T. est forte, influente.

Démonstration nous en est fournie par les projets de décrets AUROUX, fixant le nombre d'élus au D.P. et C.E., où ce serait prêt de 40 000 élus qui risquent de ne plus être couverts dans les entreprises de 50 à 1 750 salariés là où la C.G.T. dispose de forces importantes.

La réaction indispensable et massive sur ce point, de la part de nos organisations, comme l'a fait le Bureau Confédéral dans une expression publique, ne doit pas pour autant masquer tous les autres points positifs des droits nouveaux où nous devons également passer à l'offensive.

Et quel moment plus propice que celui de notre bataille du placement de la carte 83, du renforcement, temps fort de notre activité pour "cultiver notre jardin syndical".

Bien sûr, rien ne se fera spontanément. Mais l'usage des nouveaux droits donnera d'autres moyens, outils, au service de notre activité, de la qualité de vie de nos organisations.

- \* en permettant un contact plus étroit avec les travailleurs, un véritable débat de masse à l'entreprise.
- \* en donnant un rayonnement plus large à notre pratique démocratique.
- \* en développant notre travail spécifique en direction des diverses catégories du personnel à l'entreprise et en particulier vers les I.C.T. A.M..

Mettre dans la vie, ces droits nouveaux, doit conduire à valoriser la place et le rôle du syndiqué au sein de l'organisation, d'en faire un véritable ambassadeur de la C.G.T. auprès de ses collègues de travail.

Dans cette démarche, le style, les méthodes de direction doivent s'en trouver positivement modifiées, conformément aux orientations du 41<sup>ème</sup> Congrès Confédéral, pour vraiment être dans la pratique, la C.G.T. DES ANNEES 1980.

Alors, à droits nouveaux, qualité nouvelle de la vie syndicale.

Ce sera bénéfique pour TOUTE LA C.G.T. donc  
POUR TOUS LES TRAVAILLEURS.

=====

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES :

UNE BATAILLE SYNDICALE A LA  
DIMENSION DE LEUR ENJEU DE CLASSE !

L'ORGANISATION REGULIERE D'ELECTIONS  
NATIONALES, TELLES LES PRUD'HOMMES ET  
BIENTOT LA SECURITE SOCIALE, DONNE  
UNE VALEUR ACCRUE AUX ELECTIONS  
SYNDICALES, DONT L'ENJEU DE CLASSE  
DANS LE CONTEXTE ACTUEL N'ECHAPPE  
A PERSONNE.

Ce n'est donc pas pour nous surprendre si chaque élection est l'objet aujourd'hui d'une campagne, ou plutôt bataille, où la droite, le patronat, y compris les autres syndicats, s'engagent à fond avec d'énormes moyens, dans la poursuite d'un même objectif : réduire l'influence de la C.G.T.

La bataille des prud'hommes a été révélatrice à cet égard. Et n'en doutons pas, il en sera de même avec les élections à la Sécurité Sociale en fin d'année.

Ce qui est vrai pour ces élections de caractère national, et pour cette raison mieux perçu de nos militants, l'est également pour chacune des élections professionnelles au niveau de l'entreprise, qui représente aujourd'hui un enjeu de l'affrontement de classe :

- \* leurs résultats influent en retour sur les idées des travailleurs,
- \* ils modifient le nombre d'élus, de militants dans les entreprises entre les organisations syndicales, donc touchent à la capacité d'action de chacune dans le travail de masse,
- \* ils conditionnent l'orientation de classe dans des domaines qui prennent de plus en plus d'importance dans la vie des travailleurs au travers des C.E.,
- \* ils interviennent dans le contenu d'accords d'entreprises, approuvés ou non par des organisations recueillant la majorité ou non des inscrits.

C'est pourquoi chaque voix C.G.T., et l'on pourrait rajouter chaque syndiqué C.G.T., nous est âprement disputé dans cet affrontement de classe.

Voilà quelques éléments qui suffisent en eux-mêmes à bien mesurer l'enjeu que représente chaque élection, de la plus petite à la plus grande entreprise .

Si la pratique nous a conduit à être plus attentifs, à acquérir plus d'expérience, il nous reste cependant beaucoup à faire, à améliorer si nous voulons partout maîtriser les élections... et éviter quelques réveils douloureux.

## LA PREPARATION DE L'ELECTION PROFESSIONNELLE : UNE ACTION SYNDICALE A PART ENTIERE !

Expression de la démocratie, l'élection professionnelle doit aussi être préparée avec ce contenu .

Forme de délégation de pouvoir, puisque les travailleurs ont à élire leurs délégués, leurs représentants, la campagne électorale doit avoir un contenu démocratique sans précédent.

Et il n'y a pas là contradiction !

C'est au contraire lui donner toute sa signification ne serait-ce, en premier lieu, qu'en créant les conditions d'un vote massif, donc mobilisateur.

Toute campagne électorale est alors en rapport direct avec la qualité de vie de nos organisations, de nos directions syndicales.

### NOUS DEVONS LA CONSIDERER COMME UN TEMPS FORT DE L'ACTION C.G.T. DANS L'ENTREPRISE !

Temps fort pour :

- \* dresser un bilan d'activité précis de l'organisation et de ses élus,
- \* mettre à jour, par un travail de masse, les revendications à partir des préoccupations réelles des travailleurs et des propositions C.G.T.,
- \* améliorer la vie démocratique interne de l'organisation dans l'élaboration et la présentation de la liste C.G.T., du choix de ses candidats à partir de la réalité syndicale de l'entreprise,
- \* se placer de manière offensive dans la conquête de l'influence C.G.T., de l'élargissement du courant de classe, avec toutes ses incidences sur la vie quotidienne des travailleurs.

./...

Dans le même temps, la préparation de la bataille électorale doit être le moment privilégié pour :

- \* faire le point de l'évolution de l'entreprise, de sa composition sociologique, où se situe notre influence. nos forces organisées, afin de choisir des candidats reflétant les diverses catégories, en corrigeant les lacunes, les absences préjudiciables (telles celles qui nous privent d'élus chez les employés, I.C.T. ou A.M.).

### CONTENU DE LA CAMPAGNE ET MAITRISE DES RESULTATS :

Comme corollaire au contenu de la campagne, nous est posée la question de la maîtrise des résultats, pas seulement en terme comptable, mais pour permettre d'en tirer analyse et enseignement pour notre activité.

Maîtrise pour le syndicat lui-même mais aussi pour l'ensemble des structures de la C.G.T.

A cet égard, la Confédération dispose aujourd'hui d'un outil informatique fiable et efficace pour en faire bénéficier l'ensemble du mouvement. Mais encore faut-il fournir "des biscuits" à cet outil pour sa pleine utilisation, pour déceler correctement les tendances qui s'en dégagent, au plan national, de professions, de groupes, de régions, de départements, y compris au plan local.

Dans l'impulsion, la préparation, le contenu des diverses campagnes électorales, l'Union Locale a un rôle décisif à jouer, que lui confère sa nature même, structure au plus près des entreprises.

Ce qui est vrai pour les batailles électorales, l'est aussi pour la communication rapide des résultats obtenus... la capacité de l'outil informatique confédéral, d'un "appétit vorace" étant loin de la saturation!

### UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR DES PROCHAINES ELECTIONS

Les mois à venir seront propices pour mettre en pratique ces questions fondamentales puisque plus de 300 consultations vont avoir lieu dans des entreprises de plus de 500 salariés, couvrant diverses professions.

Certaines d'entre elles méritent une attention plus particulière puisqu'elles auront un caractère national dans de grands secteurs du public et du nationalisé.

Il s'agit :

- \* le 28 Janvier : des salariés agricoles et organismes mutualistes, concernant 500.000 électeurs.
- \* le 17 Février : les cheminots auront à élire les membres du nouveau conseil d'administration, soit 250.000 électeurs.

./...

- \* le 3 Mars : Les salariés de l'Equipement pour les commissions Paritaires.
- \* Le 23 Mars : Les agents des P.T.T. pour les Commissions Paritaires.
- \* le 10 Mai : Les agents d'E.D.F.-G.D.F. pour élire les conseils d'Administration des Activités Sociales.
- \* Vers Mai-Juin : 800.000 salariés des Communes concernés par l'élection de leurs représentants pour l'ensemble des collectivités territoriales, jusqu'au Conseil supérieur de la Fonction Publique.

Certes les fédérations et leurs structures spécifiques auront leurs propres responsabilités pour définir les thèmes et le contenu de ces consultations, et la mobilisation de leurs syndicats et sections syndicales.

Le caractère national, le nombre de salariés concernés, l'enjeu même de ces élections, appellent néanmoins une contribution de nos organisations dans des conditions à définir d'un commun accord.

L'influence de la C.G.T., mais aussi ses propositions dans ces secteurs publics ou nationalisés, qui intéressent tous les salariés, feront partie de l'enjeu.

Nous aurons là un nouveau terrain d'expériences où se développera la coopération professionnelle et interprofessionnelle qui a fait de réels progrès dans la période récente.

~~\_\_\_\_\_~~

ELECTION AU C.A.  
DE LA

S. N. C. F.

quelques précisions

- \* 1 DOSSIER EN POSSESSION DES U.D., reprend le contenu de la campagne, le plan de travail, de propagande (quelle activité, comment, les objectifs etc...)

Tous les syndicats cheminots le possède.

#### \* SENS DE L'AIDE DE L'INTERPROFESSIONNELLE

- \* PONCTUELLE : participation à des initiatives programmées par les militants des syndicats, donc répondre aux demandes.
- \* PERIODIQUE : coopération avec un caractère plus permanent (tel intervention chaque semaine) en complémentarité avec l'organisme de coopération régional permanent du secteur fédéral cheminot, mais aussi et surtout en liaison entre l'Union Locale, le syndicat,

#### CECI POUR :

- aider à la mise en place du plan de travail, à la présence de la C.G.T. dans le syndicat concerné, chantier par chantier, dans les objectifs qui sont ceux proposés par la commission confédérale Organisation et qui sont les meilleurs garants pour le vote C.G.T.,
- suivre la prise en compte et répercuter pour voir les réajustements éventuels.

## 1 ER CONGRES DU COMITE NATIONAL C.G.T. DE DEFENSE DES CHOMEURS

---

10 ET 11 FEVRIER 1983

---

Dans les questions sociales et économiques urgentes du moment, le chômage se trouve malheureusement en bonne place, malgré une légère diminution du nombre des chômeurs.

Les chômeurs veulent du travail.

Il y a nécessité pour le Gouvernement de prendre des mesures énergiques, pour une relance des secteurs industriels, les plus importants et pour sauvegarder les droits des sans-emploi.

Le comité national C.G.T. qui a 3 ans et demi d'existence a déjà un riche bilan d'activité et de nombreux acquis sont à mettre à l'actif des 80 comités C.G.T. de chômeurs.

Mais avec ce congrès, sa préparation et la suite qui lui sera donnée, il s'agit de donner une nouvelle dimension à notre lutte pour la défense des chômeurs, dans le cadre des responsabilités nouvelles qui nous incombent et des possibilités réelles d'inverser la courbe du chômage, avec les contrats de solidarité, les préretraites, la retraite à 60 ans, la reconquête du marché intérieur, une nouvelle politique industrielle.

Il faut, bref, sur ce terrain, comme sur tous les autres, que les comités de chômeurs, les syndicats, les Unions locales, les Unions départementales et la Confédération soient une force de proposition., tout en syndiquant les chômeurs.

Participent à ce Congrès ;

- la direction confédérale, toutes les Unions départementales et les Fédérations, les Comités de chômeurs, 42 Unions Locales, les secteurs de la C.G.T..

Tous les matériaux nécessaires à la préparation du Congrès sont parvenus aux organisations. Pour les Unions locales concernées, organisez dès à présent votre participation en liaison avec votre Union départementale.

Des affiches sont parvenues au siège des Unions départementales pour populariser ce Congrès.

---

LE 8 MARS

UNE GRANDE JOURNEE DE  
CONSULTATION ET D'EXPRESSION  
REVENDICATIVE DANS LES ENTREPRISES !

CETTE CONSULTATION AURA EU ELLE-MÊME UN CONTENU REVENDICATIF  
PAR L'EXIGENCE DE QUATRE HEURES PAYÉES CE JOUR-LÀ.

===== ET POURQUOI PAS ... =====

... FAIRE VOTER LES TRAVAILLEUSES DE NOS ENTREPRISES SUR LEURS  
REVENDICATIONS, POUR APPUYER LE SYNDICAT ...

DES AUJOURD'HUI

NOUS DEVONS INTÉGRER CETTE INITIATIVE  
POUR LA REMISE DES CARTES, LE  
RENFORCEMENT ET L'EXPRESSION  
DES FEMMES SALARIÉES.

ANTOINETTE

SERA PLACÉ AU CENTRE DE LA  
PRÉPARATION DU 8 MARS,  
DÈS SON NUMÉRO DE FÉVRIER

ET PAR SON NUMÉRO EXCEPTIONNEL DE MARS.

C'EST UN ATOUT POUR AUGMENTER LA DIFFUSION ET ALLER  
À DE NOUVELLES SYNDIQUÉES.

&\*&\*&\*&\*&\*&\*&\*&\*&\*&\*

TOUTE LA C.G.T.  
A UN BESOIN IMPERIEUX

- . d'Unions Locales dynamiques,  
nombreuses,
- . véritables centre d'animation C.G.T.
- . au plus près des entreprises.

## U N I O N   L O C A L E

Chaque période d'intense activité et de mobilisation de la C.G.T., chaque phase de grand affrontement social a fait la démonstration de leur rôle irremplaçable et de leur apport incomparable.

Les élections prud'homales que nous venons de vivre confirme amplement cette réalité : 1 300 collectifs électoraux ont permis de couvrir le terrain, et plusieurs Unions Locales nous font part d'un courant d'adhésions qui se traduit par la constitution de plusieurs bases syndicales, dans la foulée des prud'homales et par le renforcement de bases organisées.

*C'est une évidence* : avec les Unions Locales tout le mouvement syndical dispose du moyen militant le plus proche des entreprises pour la bataille décisive du renforcement et de l'implantation C.G.T.

Car en effet, ce qui caractérise l'U.L. par rapport aux autres structures c'est sa proximité de toutes les entreprises donc des salariés, c'est sa sensibilité à toutes les mutations qui s'opèrent dans les entreprises et la localité.

L'Union Locale devient du même coup un foyer de luttes, d'organisation de la vie locale et des travailleurs dans l'entreprise, de diffusion des idées de la C.G.T. préparant le terrain pour la création du syndicat le moment venu.

Or, le nombre d'U.L. actuel, la taille énorme de beaucoup d'entre-elles, le peu de moyens de nombreuses autres, réduisent considérablement la portée du rôle fondamental de l'U.L. aujourd'hui.

Il y a un manque à gagner pour toute la C.G.T. pour les travailleurs.

AINSI NOUS DISONS Nous n'avons pas le droit, tant les besoins sont grands, de faire comme si rien ne s'était passé. Dans 6 mois, le problème se reposera avec les élections de la Sécurité Sociale.

Toutes les Unions Locales ont des besoins. Certaines de très gros et très urgents besoins. Nous engageons une grande bataille confédérale pour les satisfaire, autour de notre fil conducteur, la syndicalisation, notre influence et la vie syndicale, voici comment.

### UNE PHASE D'EVALUATION DES BESOINS

Nous proposons d'utiliser tous les matériaux dont nous disposons pour dresser un inventaire précis de ce que représente la C.G.T. dans les localités.

Forces organisées, entreprises, salariés, influence.

C'est pour cette première phase de travail que nous avons sollicités récemment les Secrétaires à l'Organisation des Unions Départementales, à propos

.../...

des résultats prud'homaux pour les villes de plus de 30 000 - 9 000 à 30 000 - 3 000 à 9 000 habitants.

Cette même étude portera sur les moyens militants, financiers, existant pour évaluer les besoins.

Ainsi, chaque U.D. pourra mieux définir ses objectifs concrets de développement et de créations d'Unions Locales, en y intégrant une politique des moyens qu'il convient de construire avec tout ce qui est possible aujourd'hui d'effectuer les démarches et interventions auprès des divers organismes.

### POUR DEGAGER LES MOYENS DURABLEMENT

Nous avons vécu tous ensemble, avec les élections prud'homales, une expérience très riche, en participant à la mise en place des collectifs électoraux, en aidant à dégager pour un temps, des milliers de militants. Voilà une pratique très intéressante et nouvelle au sens de l'histoire de la C.G.T., d'une coopération Unions Départementales-Fédérations-Confédération, pour doter les Unions Locales de moyens efficaces.

Nous avons traduit concrètement, certes, pour un temps limité, ce que nous évoquons depuis des années à propos des Unions Locales qui ont pu alors assumer leur rôle pleinement et dans de meilleures conditions. Nous vous proposons aujourd'hui de prolonger cette démarche hautement responsable afin de doter les Unions Locales de façon durable des moyens que nous avons tous reconnus indispensables.

Cela implique de continuer dans cette coopération et concertation étroite entre les Unions Départementales, les Fédérations et leurs Unions Syndicales, le secteur Organisation, pour conforter nos Unions Locales existantes, en créer de nouvelles par l'apport de militants.

Cela suppose évidemment des sollicitations précises de militants que vous considérez en mesure de diriger, de participer aux directions des Unions Locales.

Dans le même temps, nous aurons à persévérer et amplifier la tenue de sessions au plan régional ou départemental pour la formation des Secrétaires Généraux d'Union Locale.

De tels objectifs sont réalisables par la volonté politique de chaque organisation. En procédant ainsi, étape par étape, nous enrichirons la vie syndicale des Unions Locales et par là-même conforterons celle des syndicats et sections syndicales.

En avant pour ce travail de construction des Unions Locales qu'il nous faut.

NOUS REVIENDRONS PLUS EN DÉTAIL SUR LES QUESTIONS  
DES MOYENS DANS UN PROCHAIN "EN DIRECT"

# CONFERENCES EDUCATIVES "41ème CONGRES"

"D'OU VENONS-NOUS - OU ALLONS-NOUS ?"

"LE CHANGEMENT CA AVANCE OU PAS ?"

"QUELLE PLACE, QUEL ROLE DOIT TENIR LA C.G.T. AUJOURD'HUI ?"

"COMMENT, et AVEC QUELS MOYENS LE FAIRE ?"

Telles sont les interrogations, les questions qui interpellent encore bon nombre de Travailleurs, voire de Syndiqués, de Militants C.G.T., dans la période actuelle, inédite et complexe que nous vivons.

De ces interrogations et des réponses qui en découlent, conduisent à des comportements, divers :

- . S'il y a clarté sur l'analyse de la situation, le rôle, la place de la C.G.T. en conséquence c'est l'engagement responsable, lucide et constructif pour aller de l'avant.
- . En revanche, s'il existe des doutes, des incompréhensions, c'est la déception, le repli sur soi, l'attentisme, le désœuvrement qui conduit à la passivité.

Or la question primordiale pour avancer dans la voie du changement véritable est celle de l'intervention consciente et massive des Travailleurs, dans des formes multiples, adaptées aux réalités du moment, sans en rejeter aucune à priori.

Les hommes "marchant avec leur tête", encore faut-il débattre, convaincre, proposer et agir avec eux.

C'est tout le sens des Conférences éducatives "41ème Congrès" que nous animons aujourd'hui, avec les Syndiqués et les Travailleurs.

.//...

Des Unions Locales, des Syndicats se sont déjà engagés dans ces débats, à l'aide de la publication éducative confédérale, sur la base des enseignements des Prud'homales et des priorités de l'activité syndicale en ce début d'année.

Partout, des résultats intéressants ont été enregistrés par la tenue de ces conférences, "dynamisant" l'engagement militant et celui des Travailleurs.

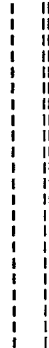
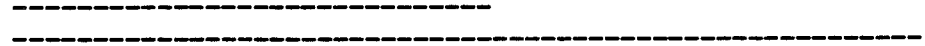
Au coeur de notre bataille du renforcement 1983, ces débats, conférences, quelles que soient les formes qu'ils recouvrent, sont un atout supplémentaire pour conduire à l'adhésion C.G.T.

Alors, n'en faisons pas l'économie !

Dans chacune de nos Organisations, impulsons la tenue de ces conférences, débats, autour des idées du 41ème Congrès, en prise directe avec l'actualité.

Nul doute que nous n'en tirerons que du bénéfice dans le succès de nos initiatives !

BASES NOUVELLES - VIE OUVRIERE



TOUTE BASE NOUVELLE COMMUNIQUÉE À LA VIE OUVRIERE  
(33 RUE BOURRET 75940 PARIS CEDEX 19)

RECEVRA AUTOMATIQUEMENT ET GRATUITEMENT 5 NUMEROS DE LA  
VIE OUVRIERE PENDANT 4 SEMAINES.

Cette décision qui représente un effort important de la part du journal, donc de la C.G.T., a pour objectif de faire connaître tout de suite aux nouveaux adhérents le journal de la C.G.T. , afin qu'ils puissent lire C.G.T. et continuer à le faire régulièrement , en s'y abonnant.

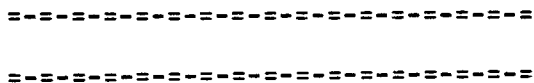
Au 15 janvier 1983, nous enregistrons 538 Bases Nouvelles pour 53 Unions départementales.

Or entre le 18 décembre 1982 et le 7 janvier 1983, seules 63 Bases nouvelles se sont fait connaître à la VIE OUVRIERE. Cela ne fait pas le compte.

Allons nous compter sur les autres, pour faire connaître et passer les idées de la C.G.T. et son action responsable pour réussir le changement.

Une base nouvelle se constitue souvent avec l'aide de l'Union locale. Ce sont donc les militants de l'Union locale qui sont le mieux placés pour armer les nouveaux adhérents.

Pensez-y et prenez le temps d'écrire à la VIE OUVRIERE, c'est hautement responsable.



## CONGRES

### D'UNIONS LOCALES

*Nous savons que de nombreuses UNIONS LOCALES tiennent  
leur Congrès en ce début d'année 1983.*

*D'autres l'ont déjà fait.*

*COMMUNIQUER AU SECTEUR CONFEDERAL ORGANISATION*

---

- 1 - la date du Congrès*
- 2 - les documents préparatoires*
- 3 - la nouvelle direction élue avec les responsabilités  
de chacun de ses membres.*

<p>PROCES-VERBAL MENSUEL D'ORGANISATION</p> <p>Le Syndicat ou la Section Syndicale d'Etablissement /</p> <p>affilié à la Fédération à l'Union Locale à l'U. D.</p> <p>L'Etablissement employe Salariés Femmes U.G.I.C.T.</p> <p>Combien de Pré-retraités et Retraités comptabilisez-vous depuis Janvier 1982 ?</p>	<p>PROCES-VERBAL MENSUEL D'ORGANISATION</p> <p>Le Syndicat ou la Section Syndicale d'Etablissement /</p> <p>affilié à la Fédération à l'Union Locale à l'U. D.</p> <p>L'Etablissement employe Salariés Femmes U.G.I.C.T.</p> <p>Combien de Pré-retraités et Retraités comptabilisez-vous depuis Janvier 1982 ?</p>	<p>PROCES-VERBAL MENSUEL D'ORGANISATION</p> <p>Le Syndicat ou la Section Syndicale d'Etablissement /</p> <p>affilié à la Fédération à l'Union Locale à l'U. D.</p> <p>L'Etablissement employe Salariés Femmes U.G.I.C.T.</p> <p>Combien de Pré-retraités et Retraités comptabilisez-vous depuis Janvier 1982 ?</p>
<p>La C.G.T. a obtenu aux dernières élections : D.P. C.E. (1) -1er collège -2è collège -3è collège</p> <p>Cartes 1982 placées et payées</p> <p>Cartes 1983 placées à ce jour dont UGICT RETRAITES FEMMES</p> <p>Adhésions nouvelles réalisées dont UGICT RETRAITES FEMMES</p> <p>Combien de prélèvements automatiques comptabilisez vous ?</p> <p>Timbres 82 placés et payés</p> <p>Timbres 83 placés à ce jour (toutes catégories)</p> <p>DATE : _____</p> <p>Vu, le Secrétaire à l'Organisation (Volet à conserver par le Syndicat)</p> <p>(1) cocher la case correspondante.</p>	<p>La C.G.T. a obtenu aux dernières élections : D.P. C.E. (1) -1er collège -2è collège -3è collège</p> <p>Cartes 1982 placées et payées</p> <p>Cartes 1983 placées à ce jour dont UGICT RETRAITES FEMMES</p> <p>Adhésions nouvelles réalisées dont UGICT RETRAITES FEMMES</p> <p>Combien de prélèvements automatiques comptabilisez vous ?</p> <p>Timbres 82 placés et payés</p> <p>Timbres 83 placés à ce jour (toutes catégories)</p> <p>DATE : _____</p> <p>(1) cocher la case correspondante.</p>	<p>La C.G.T. a obtenu aux dernières élections : D.P. C.E. (1) -1er collège -2è collège -3è collège</p> <p>Cartes 1982 placées et payées</p> <p>Cartes 1983 placées à ce jour dont UGICT RETRAITES FEMMES</p> <p>Adhésions nouvelles réalisées dont UGICT RETRAITES FEMMES</p> <p>Combien de prélèvements automatiques comptabilisez vous ?</p> <p>Timbres 82 placés et payés</p> <p>Timbres 83 placés à ce jour (toutes catégories)</p> <p>DATE : _____</p> <p>(1) cocher la case correspondante.</p>

Modèle de P.V. mensuel.

Mis au point en accord avec les  
Fédérations, que nous demandons  
aux U.D. et aux U.L. de repro-  
duire pour leurs syndicats, en  
l'accompagnant d'une courte  
explication, imprimée à cet  
emplacement.

Appréciations de la Direction Syndicale  
(engagement des Elus et Mandatés, accueil  
des Travailleurs, difficultés rencontrées,  
appréciations sur animation confédérale).

Dispositions arrêtées pour le mois à venir

---

---

---

---

---

---

---

---

Date / \_\_\_\_\_

Vu, le Secrétaire à l'Organisation

(VOIR AU VERSO)

(Volet à transmettre à l'U.L. ou à défaut  
à l'U.D.)

Appréciations de la Direction Syndicale  
(engagement des Elus et Mandatés, accueil  
des Travailleurs, difficultés rencontrées,  
appréciations sur animation confédérale).

Dispositions arrêtées pour le mois à venir

---

---

---

---

---

---

---

---

Date / \_\_\_\_\_

Vu, le Secrétaire à l'Organisation

(VOIR AU VERSO)

(Volet à transmettre à la Fédération)